



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

*Groupement enseignement général*

CEN DOIDY Jean-Marc  
Groupe C1

### Fiche de stratégie

**OBJET** : Sujet n°3 : depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

Avant l'ère nucléaire, la stratégie avait pour but de gagner la guerre. L'arrivée de l'arme atomique, avec toute la puissance destructrice qu'elle engendre, a bouleversé les concepts. Petit à petit au cours du 20<sup>e</sup> siècle, la dissuasion s'est imposée comme en tant que stratégie nucléaire. Le but n'est plus de gagner la guerre, mais empêcher qu'elle survienne. Ce fut l'un des enjeux de la guerre froide.

La lutte contre la prolifération nucléaire a pour but de convaincre un état de ne pas se doter d'armes atomiques, d'une manière ou d'une autre. Or une telle lutte s'avère actuellement inefficace. Elle ne constitue donc seulement qu'un des aspects de la stratégie nucléaire.

Après avoir dressé l'état de la lutte contre la prolifération, cette fiche s'attachera à présenter dans sa globalité les aspects de la stratégie nucléaire post guerre froide.

#### **La lutte contre la prolifération**

Créateurs de l'arme atomique, et seul état à l'avoir utilisée, les Etats-Unis ont toujours lutté avec acharnement contre la prolifération. En effet, dès le début de l'ère nucléaire, ils ont freiné autant que cela leur fut possible l'accession de la Grande Bretagne au « club », les empêchant au début d'avoir accès à leur technologie. Quant à la France, elle n'a jamais reçu aucune aide de leur part. Il s'agissait, en particulier pour les Etats-Unis, d'éviter qu'un trop grand nombre d'états possède l'arme ultime. Il est vrai que plus le nombre est élevé, plus le « jeu » devient difficile. Cependant, cette lutte semble en partie inefficace, en dépit des accords internationaux et de la disparition de la menace soviétique.

Un premier traité dit de « non prolifération » fut en effet signé en 1968, juste après l'accession de la Chine à l'arme atomique. En quelque sorte il tombait « bien », puisque seuls les 5 membres permanents du conseil de sécurité étaient alors membres du club nucléaire. Le second traité, réactualisation du premier, a été signé en 1995. Ces traités visaient d'une part à limiter et à réduire l'arsenal nucléaire, et d'autre part à interdire totalement aux états non dotés à se résigner à leur statut. Mais cela n'a pas empêché l'Inde, Israël, puis le Pakistan de réaliser leurs essais et de s'équiper. Il faut dire que les Etats-Unis n'ont pas donné l'image du meilleur élève : la recherche puis le lancement des armes nucléaires dites de faible puissance en est la parfaite illustration.

A l'heure actuelle, le leitmotiv utilisé est le déclin des armes nucléaires elles mêmes, du fait de la disparition de la menace soviétique. Il s'agit de suggérer aux candidats à l'entrée dans le « club nucléaire » que cela n'en vaut pas la peine, et accessoirement aussi de dévaloriser un facteur de puissance de la Grande Bretagne et de la France. Toutefois, l'élimination des armes nucléaires n'est pas à l'ordre du jour, et ceux qui en possèdent n'éprouvent pas la tentation d'y renoncer. Au contraire même, puisque ces armes font l'objet constant de recherches et de renouvellement.

### **La stratégie nucléaire post guerre froide**

La menace nucléaire n'a pas disparu avec la fin de la guerre froide. Elle est susceptible de reprendre de la vigueur dans un avenir plus ou moins lointain. A l'horizon de la durée de vie d'un système de dissuasion nucléaire, la résurgence d'une menace majeure ne peut être exclue. Mais avec l'émergence de nouvelles menaces (prolifération des armes de destruction massive, terrorisme international, conflits régionaux ...), deux phénomènes tentent de remettre en cause la dissuasion nucléaire.

Le premier tourne au tour des projets de défense anti-missile. L'idée a été créée par les Etats-Unis dans les années soixante et relancée par le président Reagan en 1983 avec le programme de recherche militaire appelé Initiative de Défense Stratégique (IDS). Ce programme consistait à élaborer un système capable d'intercepter et de détruire les missiles balistiques stratégiques de l'ennemi avant que ceux-ci n'atteignent le sol des États-Unis ou celui de leurs alliés. L'IDS semble introduire une rupture en matière de stratégie nucléaire, jusqu'alors fondée sur le concept de dissuasion. Ce raisonnement met à plat le rôle dissuasif des forces nucléaires d'un Etat. Le concept de « National Missile Defense » pour se protéger contre une agression majeure revient à nier l'efficacité de la dissuasion nucléaire et à accepter le risque de déclenchement d'un conflit majeur. L'arme nucléaire ne serait plus l'instrument de la dissuasion. Le bouclier américain, techniquement irréalisable et dont l'étanchéité totale n'est pas garantie, n'est donc pas un substitut à la dissuasion nucléaire. Il n'est qu'une idée américaine purement imaginaire pour forcer la Russie à désarmer.

Le second phénomène concerne la diversification des armes nucléaires, afin de d'assurer la crédibilité du discours en toutes circonstances et pour disposer d'une armes adaptée à chaque menace. La logique de la riposte graduée ou « d'escalade nucléaire progressive » et l'élargissement de l'éventail d'options nucléaires fait des adeptes. L'utilisation de charges nucléaires miniatures est envisagée. Mais diversifier les armes nucléaires car la menace est différente est un contre sens. L'arme nucléaire est spécifique car non conventionnelle et destructrice. Considérer que l'arme nucléaire actuelle est inadaptée aux menaces de pays proliférant revient à remettre en cause le concept de dissuasion nucléaire. C'est également oublier que le but n'est pas de répondre à une menace liée à l'appréciation d'un potentiel de nuisance mais à une agression contre des intérêts vitaux.

Ces deux phénomènes ont été créés par ceux qui ne croient pas ou plus au concept de dissuasion nucléaire. L'arme nucléaire reste pourtant différente des autres armes. Elle est perçue comme telle par ses détenteurs et les autres états. Le concept de dissuasion nucléaire est pérenne puisqu'il s'agit toujours de faire peser sur un agresseur potentiel une menace de «dommages inacceptables», pour empêcher toute action contre les intérêts vitaux.

Avec l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide, certains ont parlé du déclin de la dissuasion, thème pourtant déjà évoqué en 1973. Cependant, l'arme nucléaire est consubstantielle à la dissuasion : dès qu'un état possède l'arme atomique, il possède une capacité de dissuasion. Dès lors, il est clair que la stratégie nucléaire, intégrant la dissuasion, ne peut se réduire à la seule lutte contre la prolifération. D'autant que cette lutte n'est pas efficace : elle ne pourrait l'être qu'avec une interdiction totale des armes nucléaires. Il n'y aurait alors plus besoin de parler de stratégie nucléaire.